

DELIBERATION CFVU-123-2020

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 8 décembre 2020,

Objet de la délibération : Création d'un cours d'éléments constitutifs préprofessionnels (enseigner le FLE – 2)

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 14 décembre 2020 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour ; 4 membres connectés n'ont pas pris part au vote.

Christian ROBLÉDO

*Président de l'Université
d'Angers*

Signé le 16 décembre 2020

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 16 décembre 2020

Fiche de modification des maquettes de formation

- § UFR :
- § Avis favorable du Conseil d'UFR du :
- § Passage   la CFVU du : 14 D cembre
- § Rentr e universitaire : 2020-2021

Formation concern e : Toutes les formations de L3

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

Cr ation d'un cours dit d'ECP de 12h au semestre 6 (**enseigner le FLE – 2**). Ce cours mis en place au semestre 5 a vocation   se poursuivre au semestre 6 pour 2 raisons : r pondre aux besoins sp cifiques des  tudiants  trangers, faire face   la hausse globale des effectifs

Modalit s de contr le des connaissances :

- | | |
|--|--------------------------|
| Modification des conditions de validation | <input type="checkbox"/> |
| Modification de coefficient(s) | <input type="checkbox"/> |
| Modification d' preuve(s) (nature, dur e...) | <input type="checkbox"/> |

Charges d'enseignement :

- | | |
|--|--------------------------|
| Modification du volume horaire | <input type="checkbox"/> |
| Mutualisation ou d mutualisation | <input type="checkbox"/> |
| Incidence financi re
(<i>joindre un argumentaire</i>) | OUI |

§ **Avis et remarques  ventuelles de la Cellule Apog e :**

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes (avant / apr s modifications)

ECP n°110	ENSEIGNER LE FLE
Département organisateur :	
Capacité maximale d'accueil : 20	
Modalités d'accueil : cours ouvert à tous les étudiants	
Précisez le créneau : 12h TD lundi 17h00-18h20 (4 séances à distance) vendredi 9h30-10h50 (6 séances en présentiel) Besoin d'une salle équipée : OUI	
Responsable pédagogique : Emmanuelle GADET-ROUSSEAU et MAEVA TOUZEAU Nom de l'intervenant(e) si différent : Courriel :	
Descriptif du contenu de l'enseignement:	
Dispositifs et pratiques pédagogiques :	
Existence d'un stage : NON	
Semestres concernés : SEMESTRE 6	
Compétences pré-requises (si oui, précisez lesquelles) :	
Compétences génériques et spécifiques à acquérir par l'étudiant dans cet ECP :	
Modalités de validation de ces compétences : Première session assidus : Contrôle continu Première session DA : PAS DE DA Seconde session : Dossier	
Modalités du contrôle continu (case(s) à cocher) : <input type="checkbox"/> Exposé oral <input type="checkbox"/> Dossier <input type="checkbox"/> Fiches de lecture <input type="checkbox"/> Autre. Précisez :	
Modalités spécifiques d'aide pour les étudiants dispensés d'assiduité : PAS DE DA Précisez, le cas échéant :	
Ouverture d'un cours en ligne spécifique sur moodle : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Informations complémentaires (notamment conseils en termes de cohérence de parcours) :	